

FORUM POUR LA TRANSITION

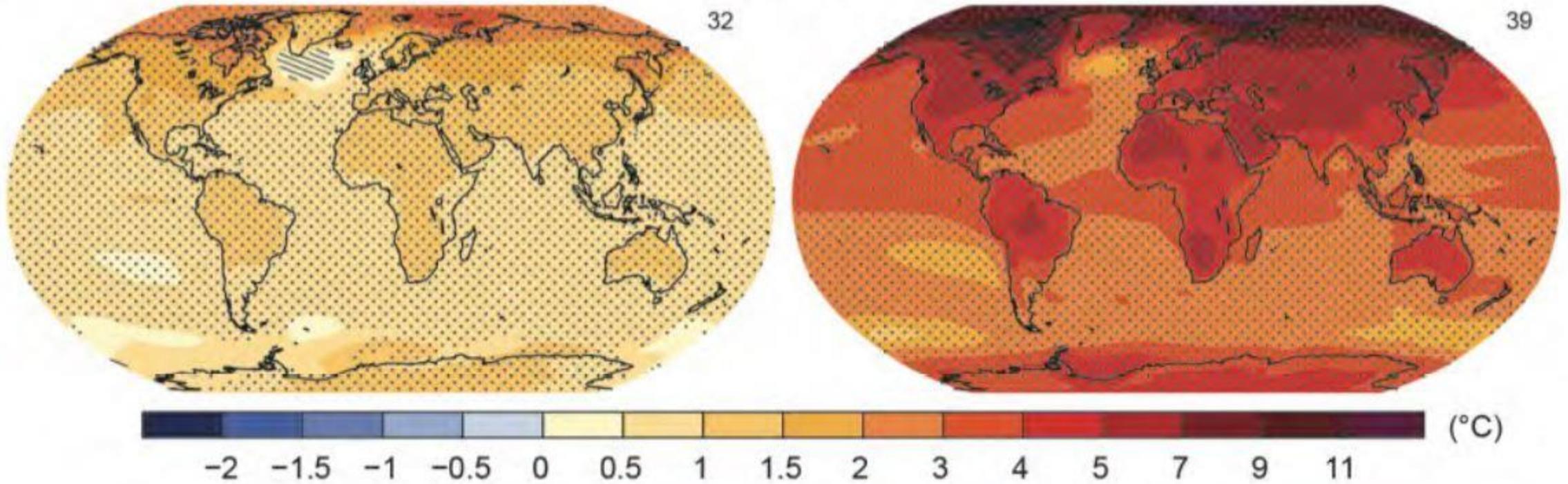
Ensemble vers un avenir vivable

- parce qu'il est urgent de pérenniser notre patrimoine naturel*
- en s'engageant tous ensemble pour plus de justice*
- dans l'intérêt des générations présentes et futures*

*De nouvelles manières d'habiter la Terre sont à notre portée.
Aucune fatalité ne condamne l'humanité à détruire son habitat.*

Change in average surface temperature (1986–2005 to 2081–2100)

Fig. SPM.8



L'Humanité a le choix

1. Au départ, une conviction, un diagnostic...
2. Sources d'inspirations.
3. Description de la proposition et sources d'inspiration.
4. Les supporteurs.
5. Prochaines étapes.

Diagnostic

- **L'urgence environnementale (risques d'effondrement)** : climat, biodiversité, pollutions, ressources disponibles, empreinte écologique,...
- **Nos institutions s'avèrent inadaptées** ou insuffisantes pour gérer ces défis qui s'inscrivent dans **le long terme** (nombreux plans mais peu de réalisations)
- **Les scientifiques ne cessent d'alerter** / Mais les gouvernements – comme la plupart des citoyens – ne se mobilisent pas suffisamment.

Diagnostic (suite)

- Nombre de **grandes entreprises** (surtout celles cotées en bourse) privilégient la rentabilité à **court terme**, et négligent les **externalités négatives** qui seront ensuite prises en charge par la collectivité.
- Tandis que d'autres sont très **conscientes** des problèmes et voient dans la transition (économique / écologique) un **marché potentiellement** gigantesque.

Diagnostic (suite)

- S'agissant plus particulièrement du climat, **les écogestes individuels, essentiels, ne pourront suffire.**
- **L'État et les entreprises** devront réaliser « entre la moitié et les trois quarts du chemin ».

Diagnostic (suite)

- **Notre système parlementaire bicaméral a perdu sa fonction « recherche du meilleur équilibre »** entre divers intérêts et visions de la société.

Et par ailleurs:

- **Les pouvoirs exécutifs dominant les membres des assemblées élues** (souvent soumis aux directions des Partis à travers les accords de majorité).

Diagnostic (suite)

- *En matière de développement durable, les neuf (!) **conseils d'avis**, quelles que soient leurs recommandations (et les énergies dépensées), ont **peu d'influence réelle** sur le politique.*
- Quant aux **interlocuteurs sociaux**, « *ils devraient s'ouvrir aux mouvements associatifs et aux citoyens pour pacifier la société, et éviter qu'une partie de la population ne se sente abandonnée* »

Diagnostic (fin)

- **La légitimité du politique s'effrite.**
- **La démocratie risque de partir à la dérive.**

Face à ces remises en question environnementales et démocratiques, les réactions sont multiples:

- Indifférence (Je n'en ai rien à faire !)
- Résistances (There Is No Alternative !)
- Peurs légitimes (Peurs de perdre !)
- Besoin de sécurité (Populisme)
- Dénier (Il ne faut pas exagérer, « ça va aller » !)
- Incompréhension (Plus rien ne va de soi !)
- Sentiment d'urgence (Qu'est-ce qu'on attend !)
- Colère (« Trop is te veel ! »)
- Optimisme relatif (Plein de nouvelles opportunités !)

Comment gérer cela collectivement ?!

Il ne sert à rien d'avoir raison tout seul...

Nos sources d'inspiration

1) Un livre

Rédigé par un **collectif pluridisciplinaire** composé de : conseillers scientifiques, politologue, philosophe, constitutionnalistes, sociologue et juriste de l'environnement.



Le projet d'assemblée qu'ils proposent : « ***une invention à la mesure des enjeux contemporains (...). [Pour] affronter la crise environnementale en approfondissant l'idée démocratique plutôt qu'en se remettant à un gouvernement d'experts ou à un régime autoritaire, que certains considèrent pourtant plus aptes à relever les défis de l'Anthropocène*** »

2) Le Rapport fédéral sur le développement durable 2019

« Face aux défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités, les changements climatiques et l'appauvrissement de la diversité biologique, tous les pays ont adopté les **Objectifs de développement durable** (...). Le Rapport fédéral sur le développement durable 2019 constate qu'en Belgique, la prolongation des tendances actuelles ne permet pas d'atteindre l'ensemble de ces objectifs. »

Recommandations du Bureau du Plan (entre autres) :

5. Prendre en compte les ODD dans les débats parlementaires.

6. Relancer la coopération interfédérale sur le développement durable.

3) LE RÈGLEMENT (UE) 2018/1999 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11/12/2018 sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat (article 11)

impose à chaque État membre de mettre en place « *un dialogue multiniveaux sur le climat et l'énergie (...), dans le cadre duquel les autorités locales, les organisations de la société civile, le monde des entreprises, les investisseurs et les autres parties prenantes concernées ainsi que le grand public*

peuvent s'investir activement et discuter des différents scénarios envisagés pour les politiques en matière d'énergie et de climat, y compris sur le long terme, et examiner les progrès, à moins qu'il ne dispose déjà d'une structure ayant la même finalité. »

La Belgique ne dispose toujours pas d'une telle structure.

4) LA DÉCLARATION DE RIO (1992), en particulier les deux principes suivants :

- PRINCIPE 3 : « Le droit au développement doit être réalisé de façon à **satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures.** »
- Principe 10 : « **La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, [qui doivent] (...) avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision.** Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public (...). »

5) « The Club of Rome Climate emergency plan »

présenté au Parlement européen le 04/12/2018

- *« Le modèle économique néoclassique actuel a été conçu pour un monde « vide » avec une population globale d'environ 2 milliards de personnes, où la générosité des ressources naturelles semblait sans fin (...). La croissance économique conventionnelle n'est plus viable dans un monde 'plein' (7,6 milliards d'humains), en dépit des efforts désespérés pour l'entretenir avec des interventions financières massives (...).*
- *Il y a un besoin urgent de nouveaux courants de pensée économique et de nouveaux indicateurs qui valorisent autant la qualité que la quantité dans notre système de mesure économique. (...) Une complète re-conception des systèmes sociaux et économiques en vue de créer un avenir durable, dans l'esprit de « The Limits to Growth » [s'avère nécessaire]. (...)*
- *Les protestations de citoyens et leurs actions en justice contre les entreprises, les gouvernements et les individus constitueront (...) de plus en plus des leviers à même d'appuyer cette approche d'urgence. Elles ont déjà commencé. »*

6) L'engagement de onze partis politiques

à « *élaborer et mettre en œuvre les mesures des plans climat en collaboration avec les citoyens, la société civile, les entreprises et les universités (...)* selon une **approche bottom-up** »

lors de la Cérémonie de clôture de l'action « **Sign for my future** » (16/05/19)



Personnes ressources

- Au départ, une petite équipe de réflexion

Les membres du groupe de travail (2018-2019)

Michel Cordier, Thérèse Snoy,
Jean-Louis Petit, Jean-Pierre Jacobs

Administrateurs de **Grands-parents pour le climat**

Anne Feyt (ULB)

Professeur de droit public et constitutionnel

Marie Dufrasne (UCL – St Louis)

Chercheuse (mécanismes participatifs et prise de décision dans l'espace public).
Chargée de cours en information et communication

Roland Moreau

Ex-directeur général du SPF Environnement
Représentant d'Inter-Environnement Wallonie au CESEW
Président du Club de Rome (Eur. Chapter)

Arnaud Zacharie

Secrétaire général du CNCD

Gauthier De Wulf

Chargé de projets au Conseil de la Jeunesse

Cédric Chevalier

Collectif « Urgence environnementale », ingénieur de gestion et économiste

Bernard Hubeau

Grootouders voor het klimaat
Ex-ombudsman de la Région flamande
Prof. honoraire Univ. Antwerpen, Faculté de droit

Lucy Michiels

Grootouders voor het klimaat

Bart Corijn

The Shift, Sign For My Future

Autres personnalités consultées:

- 6 académiques (UCL, Saint-Louis, U.Antwerpen)
- 6 fédérations d'entreprises
- 5 associations (environnement/prévention santé/climat/solidarité/jeunesse)
- 3 syndicats
- Plusieurs mandataires politiques (MR, DéFI, CdH, PS, ECOLO)

Que faire ?

- Adapter notre société au **respect** des ressources de la planète et de ses limites, et donc préserver **notre patrimoine naturel**, pour respecter le droit des générations présentes et futures à la vie, à la santé et à une équitable prospérité.
- Contribuer à la **revitalisation de notre démocratie** représentative en la complétant par une forme de démocratie participative et délibérative.
- Offrir aux **jeunes** (à la génération des futurs décideurs) une plate-forme pour y exprimer leurs **légitimes préoccupations** pour l'avenir de l'Humanité à long terme.

En créant

Une assemblée citoyenne interfédérale participative et délibérative.

Avec pour objectif principal de **pérenniser notre patrimoine naturel** (environnement et santé) à court, moyen et long terme dans l'intérêt des générations présentes et futures.

En intégrant le respect des ressources et des limites de la planète dans le fonctionnement de notre démocratie, préalable indispensable à plus de justice environnementale et sociale.

Mission de l'Assemblée

- **Accélérer la transition** vers *un mode de vie équitale* (par rapport aux générations futures et aux pays du Sud) et **soutenable** (par rapport aux ressources disponibles).
- Participer à la mise en œuvre de l'article 7bis de la **Constitution** ainsi que de l'article 23 consacrant « le droit à (...) la protection de la **santé** et (...) d'un **environnement** sain. »
- Dans le respect de la **Déclaration de Rio (1992)**, veiller à la protection de notre patrimoine naturel essentiel à toutes existences humaines.

L'ambition du *Forum pour la transition* est de revitaliser notre démocratie grâce à un **dialogue multiniveaux** permettant à **un ensemble diversifié de citoyens** de se rencontrer, de s'écouter, d'échanger, de mieux se comprendre et ainsi d'**apprendre à gérer ensemble la complexité**

- Un PANEL d'hommes et de femmes issus du « grand public »,
- d'autres issus du corps académique (offrant une nécessaire multidisciplinarité),
- du monde des entreprises (marchandes et non-marchandes, y compris le secteur agricole),
- des syndicats (secteurs public et privé)
- et enfin, d'autres encore engagés dans des mouvements associatifs (défenseurs de l'environnement et de la prévention santé).

Pour les citoyens issus du « grand public », tirés au sort, il s'agirait d'une période sabbatique consacrée à une sorte de service civil (volontaire et rémunéré).

En option : des représentants d'une société civile plus spontanée pourraient s'y ajouter : *mouvements citoyens, think thanks.*

Relations avec les assemblées élues

Il ne s'agirait pas d'un n-ième conseil d'avis :

- Le Forum pour la transition exercerait **une « veille législative »** : il aurait le pouvoir
 - de se saisir des projets, propositions de loi et décrets pour vérifier leur compatibilité avec les préoccupations évoquées tout à l'heure
 - et de remettre des recommandations, soit d'initiative, soit sur demande des parlementaires (fédéraux ou régionaux), des sénateurs ou des citoyens (suite à pétitions).
- Il aurait le pouvoir de demander **une nouvelle délibération** d'une loi ou d'un décret en cours d'élaboration (s'ils entrent en opposition avec des objectifs de long terme, par exemple).
- Dans un cadre à définir, il aurait aussi **un pouvoir d'initiative législatif** à soumettre à l'accord de la Chambre des représentants ou, selon les compétences de chacune, aux assemblées régionales ou communautaires.

Relations avec les assemblées élues (suite)

- Le Forum pour la transition *pourrait* être logé dans les locaux du **Sénat** – qui est interfédéral – pour y bénéficier des facilités sur place (personnel, bâtiments actuellement sous-utilisés).
- Pour ouvrir le champ d'expérience sans attendre une modification de la Constitution, **dans un premier temps, il s'agirait d'une assemblée consultative** à laquelle le **Sénat** pourrait faire appel en modifiant son Règlement d'ordre intérieur dans le cadre de ses missions actuelles définies par les articles 56 et 77-78 de la Constitution.
*En option : l'assemblée serait organisée sous l'égide du **Comité de Concertation**.*
- Quant aux « pouvoirs » réels de l'assemblée ils seraient surtout liés à sa **force de persuasion** envers les autres assemblées (*idéalement*: conjointement avec le Sénat).

Assemblée consultative ou décisionnelle ?

- **Phase 1 :**

Assemblée consultative, *idéalement* logée au sein du Sénat.

Indépendante des pouvoirs exécutifs et des directions des partis.

- **À terme (deux législatures) :**

Fusion avec un Sénat recomposé ?

Fonctionnement

- Les séances plénières seraient publiques, => transparence, visibilité, **médiatisation**, réactions citoyennes éventuelles.
- Pendant la phase I, cela serait même **le seul levier à disposition** de l'Assemblée pour tenter d'influencer les autres assemblées.

Mise en œuvre concrète

- *Si ce projet se réalise, seul le pouvoir politique sera en charge de la mise en œuvre.*
- *Il nous a dès lors semblé pertinent de laisser différentes options ouvertes pour anticiper et nourrir les futurs débats.*
- *Il ne s'agit pas d'un projet figé, mais bien d'un ensemble de propositions suffisamment étayées propres à lancer le débat.*

Mise en œuvre concrète : plusieurs modalités pratiques sont envisagées

- L'assemblée

- Renouvelée à quelle fréquence ?
- Comment favoriser une réflexion « hors cadre habituel » (disruptive) et donnant la chance à chacun de s'exprimer (aide de facilitateurs professionnels) ?
- Processus de décision (pas un simple vote à la majorité simple) ?
- Quelle taille et quel poids relatif accorder à chacun des 5 groupes ?

Mise en œuvre concrète : plusieurs modalités pratiques sont envisagées

- Le panel de citoyens « grand public »:

- Le tirage au sort: mythes et réalités, modalités pratiques
- Quels critères: mixité H/F, âge,...
- Quelle durée de prestation hebdomadaire.
- Quel accompagnement: formation, soutien administratif et juridique.
- Durée des mandats.
- En fin de mandat, comment préparer le retour sur le marché du travail.

Mise en œuvre concrète : plusieurs modalités pratiques sont envisagées

- Les membres des 4 autres groupes :

- Comment sélectionner les organismes ?
- Comment sélectionner les personnes ?
(la base = les compétences personnelles)

Enfin... d'autres questions sont abordées en détail:

- Quelles différences entre le Forum pour la transition et le CFDD (Conseil Fédéral du Développement Durable) ?
- Quelle serait la légitimité du Forum pour la transition ?
- Le Sénat mis en débat : rôle actuel et quel avenir ?

Quelles difficultés ?

- Nord/Sud du pays
- Partenaires sociaux

Les premiers supporteurs

- *Cette proposition est née de l'attention des « **Grands-Parents pour le Climat** » vis-à-vis de notre avenir à tous, en particulier celui des jeunes générations.*
- *Elle peut à présent prendre son envol, **évoluer** et être portée par **un collectif** de personnalités et d'organisations extérieures à GPC. Il est en cours de constitution.*

FORUM POUR LA TRANSITION

Ensemble vers un avenir vivable

- parce qu'il est urgent de pérenniser notre patrimoine naturel
- en s'engageant tous ensemble pour plus de justice
- dans l'intérêt des générations présentes et futures

Nos « supporters »

(au 30-04-20)

| Secteurs | Au nom d'une organisation (sans lien ligne à ligne avec la colonne de droite) | À titre personnel | | |
|--------------------|--|-------------------|--------------------|--|
| Académiques | | Olivier | <u>De Schutter</u> | UCL, professeur faculté de Droit |
| | | Marie | <u>Dufrasne</u> | UCL-St-Louis, chargée de crs en Info. et communication (recherches sur les mécanismes participatifs et processus de prise de décision dans l'espace public). |
| | | Pascale | <u>Vielle</u> | UCL, professeure Droit social et politiques sociales |
| | | Cathy | <u>Clerbaux</u> | ULB, professeure en Sciences de l'atmosphère et du climat |
| | | Marek | <u>Hudon</u> | ULB, professeur à Solvay Brussels School of Economics and Management |
| | | Pierre | <u>Stassart</u> | ULG, professeur en Sciences et gestion de l'environnement |
| | | Pierre | <u>Ozer</u> | ULG, chargé de recherches en Sciences et gestion de l'environnement |
| | | Sybille | <u>Mertens</u> | ULG, professeure, Social enterprise and business ethics |
| | | Julie | <u>Riipens</u> | ULG, chargée de recherches en économie sociale |
| Entreprises | UCM (Union des classes moyennes) | Jacques | <u>Crahay</u> | CEO <u>Cosucra</u> , Président de l'UWE |
| | FUGEA (Féd. Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs) | Laurent | <u>Ledoux</u> | Ex-Président du SPF Mobilité & ex-Directeur Public Banking de BNPPF, co-créateur de PHUSIS (accompagnement d'entreprises / gestion collaborative) |
| | | Marc | <u>Lemaire</u> | Fondateur du Groupe One – EcoRes et co-fondateur de Kaya (Coalition des entrepreneurs de la transition dans le respect des limites planétaires) |
| | | Xavier | <u>Marichal</u> | Administrateur-délégué <u>Usitoo scrl</u> , consultant environnemental (Factor X) |
| Associatifs | Fédération Wallonne de Promotion de la Santé | Roland | <u>Moreau</u> | Ex- DG du SPF Environnement, représentant d'I.E.W au C.E.S.E.W., adm. WWF |
| | Inter-Environnement Wallonie | Arnaud | <u>Zacharie</u> | Secrétaire général CNCD-11.11.11 |
| | APERe (Assoc. pour la Promotion des Energies Renouvelables) | Lucie | <u>Morauw</u> | Activiste <u>Youth For Climate</u> |
| | <u>Particitiz</u> (Dimitri Lemaire) | Augustin | <u>Crespin</u> | Co-organisateur et représentant local de <u>Youth For Climate</u> |
| | <u>Belvox</u> (Stéphane Michiels) | Jean-Louis | <u>Petit</u> | Administrateur de Grands-parents pour le climat |
| | <u>Grootouders voor het Klimaat</u> | Michel | <u>Cordier</u> | Administrateur de Grands-parents pour le climat |
| | Comité « Déclarons l'état d'urgence environnementale et sociale » (Cédric Chevalier) | Benjamin | <u>Wilkin</u> | Secrétaire général de l'APERe |
| Divers | | Michel | <u>Genet</u> | Conseiller MEP <u>Pierre Larroutou</u> (et ancien directeur <u>Credal et Greenpeace</u>) |
| | | Francis | <u>Panichelli</u> | Conseiller en patrimoine (et ancien cadre dans le secteur bancaire) |

Et si on réveillait la démocratie ?

Forum pour la transition

Constitution du Collectif approuvant cette initiative... qui a changé de nom.
Notre projet d'assemblée citoyenne a été finalement baptisé 'Forum pour la transition'

***Obligatoire**

Titre *

Mr.

Mme / Melle

Prénom *

Votre réponse

Nom *

Votre réponse

Organisation *

Votre réponse

Responsabilité au sein de l'organisation *

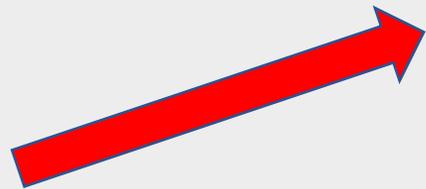
Votre réponse

SUIVANT

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Voulez-vous manifester
votre soutien ?

C'est facile !



Prochaines étapes

- *Création d'un groupe de soutien actif*
- *Création d'un site web*
- *Nouvelle rencontre avec des néerlandophones*

Pour en savoir plus: <https://gpclimat.be/2019/11/17/forum-pour-la-transition>

Pour votre attention, à toutes et tous...



À vous la parole !